

l'évolution de la politique du gouvernement en matière de bilinguisme.

2. Le Collège militaire de Royal Roads ne dispense actuellement que les deux premières années de formation universitaire; les étudiants terminent leur cours de quatre ans au CMR de Kingston.

3. Le traitement est identique, sauf que la mise en application du bilinguisme dans les institutions ne s'est pas faite simultanément.

4. Aucun.

AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—L'EMPLOI
D'INDIENS ET D'INUIT

Question n° 2201—M. Firth:

1. a) Combien d'Indiens et d'Inuit sont présentement au service du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (i) à titre occasionnel, (ii) à titre contractuel, b) dans quelles directions, c) combien se trouvaient dans les catégories suivantes: (i) commis aux écritures (ii) direction (iii) administration, au cours des années financières 1970-1971, 1971-1972, 1972-1973, 1973-1974 et 1974-1975?

2. Quelle somme a été consacrée aux programmes de formation suivants, administrés par le Ministère pour les bandes indiennes: a) administration de la bande, b) logement, c) éducation, d) expansion économique, au cours des mêmes années financières?

3. A-t-on tenu compte de la Fraternité des Indiens du Canada pour pourvoir le poste de directeur des opérations au Ministère et, dans l'affirmative, a) de quelle façon, b) combien de candidatures ont été reçues, c) combien de candidats ont été interviewés?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) (i) 338; (ii) Nous ne disposons pas de chiffres pour les emplois à titre contractuel; b) Affaires indiennes et esquimaudes, 207; Affaires du Nord, 13; Parcs Canada, 111; Administration, 7; c) Nous ne disposons pas de renseignements ayant trait à la répartition par catégorie.

2. a) Administration, b) Logement, c) Éducation, d) Expansion économique. Les chiffres pour l'année financière 1970-1971 ne sont pas disponibles. 1971-1972—a) \$353,220; b) Néant; c) \$64,189; d) \$1,950; 1972-1973—a) \$213,135; b) \$7,115; c) \$68,603; d) \$17,033; 1973-1974—a) \$246,796; b) \$15,865; c) \$195,821; d) \$38,481; 1974-1975 (jusqu'au mois de décembre)—a) \$176,098; b) \$1,750; c) \$62,368; d) \$22,212.

3. Non. a) Ne s'applique pas; b) Aucune; c) Aucun.

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE—LA PISCINE

Question n° 2211—M. Cossitt:

En ce qui concerne la déclaration du Premier ministre à la Chambre des communes, le 26 mars 1975, suivant laquelle il ignorait le nom des donateurs de l'argent destiné à la construction d'une piscine à sa résidence officielle, quels sont les nom et titre de toutes les personnes au service ou à l'emploi du gouvernement connaissant une partie ou l'ensemble de ces noms?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Des fonctionnaires compétents du ministère du Revenu national.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE AUX ANTILLES—LA
CHRONIQUE DE RADIO-CANADA

Question n° 2295—M. Cossitt:

Quels sont le nom et les fonctions de la personne à Radio-Canada qui a fixé le nombre de même que le choix du personnel chargé de faire la chronique de la prochaine visite du Premier ministre aux Antilles, notamment à la Jamaïque, a) qu'est-ce qui a motivé le choix de ces 22 personnes, b) quels sont leurs noms et fonctions, c) quel montant total est prévu pour les dépenses de toutes les personnes concernées, d)

Questions au Feuilleton

quels sont le coût de transport du groupe ainsi que tous les moyens de transport qui seront utilisés, y compris l'avion?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Quant à la principale question et aux parties b) et c), il n'est pas d'usage de demander à la société Radio-Canada de divulguer pareils détails de sa gestion et de son administration internes. Pour ce qui est de la partie a), les personnes choisies ont été affectées en fonction des exigences du décalage des nouvelles et reportages spéciaux des quatre réseaux de Radio-Canada dans les langues respectives de ces réseaux, à savoir le réseau anglais de télévision, le réseau anglais de radio, le réseau français de télévision et le réseau français de radio. d) L'équipe a payé le tarif commercial habituel pour des places dans l'avion du premier ministre et, en certains cas, dans des avions commerciaux réguliers.

LES RÉSERVES DES BANQUES À CHARTE

Question n° 2367—M. Beaudoin:

1. Quel est le montant actuel des réserves de chacune des banques à charte à la Banque du Canada?

2. Au cours des cinq dernières années, quand ces montants ont-ils été modifiés et de quel ordre étaient-ils?

3. A combien s'élève le bénéfice retiré de ces changements, pour chacune des banques à charte?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): 1. Comme il est fait mention à l'article 72 de la loi sur les banques, les banques à charte peuvent maintenir des réserves en numéraire sous forme de billets de la Banque du Canada et de dépôts, en monnaie canadienne, à la Banque du Canada. Cependant, on ne publie pas de statistiques séparées sur le montant de chacune de ces deux formes de réserves maintenues par chaque banque à charte; les totaux les plus récents sont indiqués ci-dessous.

Billets de la Banque du Canada et dépôts en monnaie canadienne
à la Banque du Canada
(au 28 février 1975)

Banque	Montant (en milliers de dollars)
Banque de Montréal	667, 412
La Banque de la Nouvelle-Écosse	396, 333
La Banque Toronto-Dominion	415, 058
Banque Provinciale du Canada	105, 785
Banque Canadienne Impériale de Commerce	678, 620
La Banque Royale du Canada	789, 728
Banque Canadienne Nationale	174, 470
La Banque Mercantile du Canada	20, 163
Banque de la Colombie-Britannique	4, 999
L'Unité Banque du Canada	6, 674
Total	3, 259, 242

2. En vertu de la loi sur les banques, les banques à charte doivent maintenir des réserves pour garantir leur passif-dépôts en monnaie canadienne. Le montant de ces réserves doit être égal à douze pour cent de passif-dépôts payable à vue et à quatre pour cent du passif-dépôts payable après avis. Le montant des réserves en numéraire effectivement maintenues par chacune des banques à charte varie quotidiennement surtout à cause des opérations de compensation entre les banques et de la demande du public pour des billets de banque, mais aussi à cause des modifications